

## le néerlandais dans les universités parisiennes

Dans un petit livre, *De la littérature néerlandaise à ses différentes époques*, que le critique J.A. Alberdingk Thijm publia en 1854 à l'intention du public français, on lit cette phrase mélancolique: «J'ai eu l'occasion d'observer que les quelques notions qui de temps en temps sont transmises d'ici aux rives de la Seine, touchant notre littérature et nos auteurs, sont d'une inexactitude qui donne lieu à des erreurs de toutes sortes». Trente-quatre ans plus tard, Emile Zola écrivait à Lodewijk van Deysse, le fils précisément d'Alberdingk Thijm: «Nous sommes des ignorants en France. Je suis certain que, dans mon entourage, je ne trouverais pas une seule personne sachant le hollandais». On peut penser qu'à cet égard il y a tout de même quelque chose de changé. Le néerlandais s'enseigne maintenant en France. L'arbre est encore modeste, mais il a de solides racines.

Les lecteurs de *Septentrion* connaissent déjà l'organisation générale de cet enseignement: ceci grâce à l'article très documenté de W. Thijs, paru dans le premier numéro de la revue. En effet, tout en mettant l'accent sur ce qui se passe dans sa propre université, mon collègue de Lille a estimé à juste titre qu'il fallait aussi, dans cette présentation, dégager les traits communs. Il avait d'autant plus qualité pour le faire, et aussi pour établir un parallèle avec l'étranger, qu'il a été le fondateur et reste l'âme de l'I.V.N., c'est-à-dire l'*Association Internationale de Néerlandistique* (on excusera le néologisme, mais la nécessité même de créer un vocable est révélatrice). Je ne reviendrai sur ses propos que pour signaler à l'occasion les quelques divergences entre Lille et Paris.

C'est donc en 1947, dans le cadre de l'ac-

### pierre brachin

Né le 16-8-1914 à Montereau (S. & M.). 1924-1931: études secondaires au lycée de Sens. 1931-1938: études à Paris (E.N.S.) et à Berlin. 1938: agrégé d'allemand. 1952: docteur ès-lettres. 1940-1945: prof. d'allemand dans divers lycées. 1945-1948: chargé de cours d'allemand à l'université de Rennes. 1948-1952: prof. d'allemand à l'université de Bordeaux. Depuis 1952: prof. de langue et littérature néerl. à la Sorbonne.

Membre de la Maatschappij voor de Ned. Letterk. (Leyde). Membre étranger de la Kon. Acad. voor Ned. taal- en letterkunde (Gand). Titulaire du «*Joyau des Flandres*». Officier de l'Ordre de la Couronne belge.

Pierre Brachin est l'auteur de: *Le Cercle de Münster (1779-1806) et la pensée religieuse de F.L. Stolberg*, Lyon-Paris, 1952, 492 pp.; *Les influences françaises dans l'œuvre de E.J. Stagnelius*, id., 158 pp.; *Etudes de littérature néerlandaise*, Groningen, 1955, 123 pp.; *Le Cercle de Muiden (1607-1647) et la culture française*, Paris, 1957, 48 pp.; *Anton van Duinkerken*, Brugge-Breda, 1959, 2/1961, 3/1971, 51 pp.; *Un disciple de Ronsard: J. van der Noot, «patrice» d'Anvers*, Paris, 1959, 35 pp.; *La littérature néerlandaise*, Paris, 1962, 208 pp.; *Vondel* (en collaboration avec W.A.P. Smit), Paris, 1964, 190 pp.; *Anthologie bilingue de la prose néerlandaise: I - Belgique (1893-1940)*, Paris-Bruxelles, 1966; *II - Belgique (1940-1968)*, 1968; *III - Pays-Bas (Historiens et essayistes)*, 1971; *IV - Pays-Bas (Romanciers et novellistes)*, sous presse.

Il est collaborateur à diverses revues: *Etudes Germaniques*, *De Vlaamse Gids*, *Dietsche Warande en Belfort*, *Ons Erfdeel*, *De Nieuwe Taalgids*, *Neerlandica Extra Muros*, etc.

Adresse: 81, Boulevard Maeshherbes, 75008 Paris.



## le néerlandais dans les universités parisiennes



Salle de cours de langue et littérature néerlandaises au Grand Palais (Paris-Sorbonne).

cord culturel franco-néerlandais, qu'un lectorat fut créé à la Sorbonne. Le premier lecteur fut le Dr. Van der Tuin. Celui-ci fit, dans des conditions forcément ingrates, un travail de pionnier. Il regagna les Pays-Bas en 1954. Son successeur fut M. Merkus, qui est toujours en activité et exerce en même temps les fonctions de directeur de la «Maison Juliana» à la Cité Universitaire. Dans l'intervalle, la Faculté des Lettres avait décidé la création d'une chaire de langue, littérature et civilisation néerlandaises, que je fus appelé à inaugurer à la rentrée de 1952. Cette

chaire est maintenant rattachée à Paris IV, alias Paris-Sorbonne. L'enseignement du néerlandais à la Faculté de Nanterre remonte à 1965. J'y suis chargé de cours, et y ai pour collaborateur M. Van der Stap, qui après avoir été lecteur, porte maintenant le titre d'assistant-associé. En 1969 ce fut le tour d'Asnières, c'est-à-dire de Paris III, mais il n'y a ici que les deux premières années, et M. Merkus en est seul responsable. Enfin, depuis l'an dernier, il faut aussi mentionner la nouvelle Université de Créteil (Paris XII): un Néerlandais, qui répond au nom bien hol-

## le néerlandais dans les universités parisiennes

landais de François Charles Dupuy, a entrepris de créer là-bas, à côté de son enseignement de linguistique générale, un cours de néerlandais, mais les précisions me manquent sur cette initiative toute récente (1).

Au début, on trouvait en tout et pour tout 3 étudiants de néerlandais à Paris. Ils sont 70 inscrits aujourd'hui au Grand Palais, où s'est transportée depuis quelques années la section de la Sorbonne, 70 à Nanterre, 40 à Asnières. Même compte tenu de l'augmentation globale du nombre des étudiants, cette progression incite à l'optimisme.

Du point de vue administratif il y a une certaine différence entre les sections. D'abord, on l'a vu à l'instant, Asnières ne comporte que les deux premières années (D.U.E.L.): ceux qui veulent aller au-delà viennent suivre les cours du Grand Palais ou de Nanterre. La section de néerlandais installée au Grand Palais appartient, tout comme les sections d'allemand et de scandinave, à l'U.E.R. d'Etudes Germaniques. A Nanterre, l'autonomie est moindre, en ce sens que le néerlandais y est rattaché à l'allemand, lequel fait tandem avec le russe en une U.E.R. unique. En fait, sur le plan pédagogique, le néerlandais jouit à Nanterre de la même liberté qu'au Grand Palais, et partout nos relations avec les enseignants d'allemand sont excellentes.

Quant à l'organisation des études, pour les trois premières années - D.U.E.L. et licence - le parallélisme est parfait entre le Grand Palais et Nanterre. Il en va de même pour la quatrième année, en ce qui concerne le mémoire de maîtrise. Certes il n'existe pas de maîtrise «courte» de

néerlandais (2), mais rien n'empêche les étudiants qui le désirent de préparer sous ma direction un mémoire d'allemand dont le sujet soit «à cheval» sur l'Allemagne et les pays néerlandophones. Par contre le C2 de linguistique néerlandaise n'existe qu'au Grand Palais.

Montons aux échelons supérieurs. A la Sorbonne, une thèse d'Etat a été soutenue il y a quelques années, en 1964 exactement, par M. Louis Fessard, agrégé de l'Université. Il avait choisi pour sujet Slauerhoff, un des sommets de la poésie néerlandaise moderne, et cette thèse est devenue, on peut bien le dire, *le* livre sur Slauerhoff (3). Plus récemment, en 1970, M. Raymond Hammer a été fait docteur de 3ème cycle avec une étude très remarquable - mais qui, pour des raisons financières, a dû hélas rester inédite - sur *Le thème de la Résistance (1940-1945) dans le roman néerlandais*. D'ici quelques mois une autre soutenance de 3ème cycle doit avoir lieu, et trois ou quatre autres thèses sont en préparation.

Deux remarques encore. A la différence de ce qui se passe, semble-t-il, à Lille, les effectifs de troisième année à Paris sont à peu près équivalents à ceux de deuxième année. Rares sont les abandons au sortir du D.U.E.L. Par contre, il y a une diminution sensible de la première à la deuxième année. Mais ceci n'est pas propre au néerlandais: très peu d'étudiants changent d'U.V. à ce moment. Les contrôles ne sont pas féroces non plus. En réalité, c'est surtout une auto-élimination qui se produit: beaucoup d'étudiants se rendent compte qu'ils ne sont pas faits pour les disciplines littéraires, et abandonnent.

Ma seconde remarque, c'est que, pour le

## le néerlandais dans les universités parisiennes

D.U.E.L. et la licence, le néerlandais ne peut être que deuxième langue. La chose était absolument normale, aussi longtemps que le néerlandais ne s'enseignait pas dans le Second Degré. Tel n'est plus le cas depuis le décret du 14 septembre 1970. Si ce décret, qui doit commencer à entrer en application au mois de septembre 1972, amène peu à peu les heureux résultats que nous en attendons, il faudra pourvoir à des besoins croissants en enseignants, et dès lors la création d'un D.U.E.L. et d'une licence de néerlandais apparaîtront légitimes et souhaitables. D'ores et déjà, le Ministère a institué des épreuves facultatives de néerlandais aux C.A.P.E.S. d'allemand et d'anglais. Une demi-douzaine de candidats à Paris ont manifesté le désir de profiter de cette mesure dès la session prochaine. D'autre part, dans son article, W. Thys signalait entre autres choses que le Gouvernement néerlandais a l'intention d'organiser un cours intensif de deux mois, durant les grandes vacances 1972, à l'usage de ceux qui, ayant fait plusieurs années de néerlandais en France, envisagent de l'enseigner un jour au lycée. Si cette intention se réalise, on peut compter sur une dizaine de participants parisiens.

•

Au risque d'être amené à entrer dans des détails un peu techniques, je pense qu'il est bon de donner ici quelque idée des programmes et des méthodes que nous suivons (Je laisse évidemment de côté les mémoires de maîtrise et les doctorats, qui sont affaire de travail personnel).

Il y a en première et en deuxième années trois heures de cours par semaine (plus une heure de laboratoire de langues), quatre en troisième année. Pour le C2,

deux heures sont prévues par quinzaine ou par mois, selon l'importance des effectifs.

En gros, la division du travail entre enseignants revient à ceci. Le lecteur ou l'assistant s'occupe de l'enseignement de la langue: grammaire, laboratoire, thème, conversation. Une grande importance est attribuée au laboratoire, et en particulier à la recherche des méthodes «audio» les mieux adaptées. Quant aux textes qui, pour les étudiants non débutants, font l'objet des exercices de traduction et de conversation, ils ont exclusivement trait à l'actualité, et sont empruntés à la presse quotidienne ou hebdomadaire. Le professeur porte davantage son effort sur la littérature et l'histoire de la civilisation, soit sous forme de cours proprement dits, soit surtout grâce à des lectures commentées. Mais il ne faudrait pas s'exagérer la rigueur de ces distinctions. Outre que M. Merkus est seul à Asnières, il ne s'interdit pas, au Grand Palais, les incursions dans le domaine littéraire. M. Van der Stap procède de même à Nanterre. Inversement, non seulement je fais faire régulièrement des versions à partir de la deuxième année, mais, parallèlement à l'enseignement systématique de la grammaire que donnent mes collaborateurs, je lance les étudiants de première année, dès l'abord, dans des textes - choisis bien sûr pour leur facilité -, en faisant les remarques nécessaires au fur et à mesure que l'occasion s'en présente. C'est un peu comme pour percer un tunnel: on commence par les deux extrémités à la fois, avec l'espoir de se rencontrer à mi-chemin.

Voici notre programme littéraire pour 1971-1972. En deuxième année: *Saïdjah*

## le néerlandais dans les universités parisiennes

et *Adinda* (extrait du *Max Havelaar* de Multatuli), *De trein der traagheid* de Johan Daisne et *Een huis aan de gracht* de Henriette van Eyk. En troisième année: Couperus, *Van oude mensen de dingen die voorbijgaan*; des poèmes de Gezelle; un choix de textes de Marsman, Slauerhoff et Paul van Ostaïjen.

Les lecteurs un peu familiarisés avec la littérature néerlandaise auront remarqué le souci d'équilibre entre le dix-neuvième siècle et le vingtième. Rien n'empêche d'ailleurs d'élargir davantage encore l'éventail et d'inscrire au programme, une autre année, *Jozef in Dothan* ou une anthologie des *Zestigers*. Souci d'équilibre aussi entre le Nord et le Sud: il va sans dire que la Flandre fait, tout autant que les Pays-Bas, partie de notre domaine. Ceci vaut également pour le programme de civilisation, où le Mouvement Flamand voisine avec le «Deltaplan». J'ai consacré mon cours de l'année dernière à la civilisation néerlandaise du Moyen-Age (c'est-à-dire essentiellement, par la force des choses, à la civilisation flamande) vue à travers les chefs-d'œuvres de la littérature. Cette année, je traite de «Vondel et son temps». A propos de ce cours, je me permettrai une observation. Tout chacun reconnaît qu'autrefois la tendance était d'abuser du «cours magistral». Et l'on tend à penser que depuis 1968 celui-ci est honni des étudiants. Pour en avoir le cœur net, j'ai fait l'an dernier, fin mai, un petit référendum. Les étudiants de troisième année devaient, après plusieurs mois d'expérience par conséquent, répondre anonymement à la question: «Etes-vous en principe partisan du cours magistral, à raison d'une heure par semaine?» Sur plus de 20 réponses, une seule fut négative. Il est vrai que, chez

moi, le cours n'est pas tout à fait «magistral», en ce sens que, les étudiants étant peu nombreux à ce niveau, ils peuvent toujours m'interrompre pour demander une précision, se faire répéter un détail, voire présenter une critique.

Ce référendum comportait du reste bien d'autres questions. A propos de chacun des textes vus durant l'année, les étudiants étaient priés de dire s'il leur avait paru très intéressant, moyennement intéressant ou ennuyeux. Les réponses m'ont naturellement guidé pour l'établissement du nouveau programme, et je me propose de renouveler l'expérience.

Ajoutons que, pour amener un peu d'air de l'extérieur, il nous arrive d'inviter des conférenciers étrangers à l'université parisienne, voire à l'université tout court. C'est déjà une vieille tradition. Je n'oublierai jamais le jour, c'était en 1955, où ayant invité le professeur Asselbergs de Nimègue (plus connu en littérature sous le pseudonyme d'Anton van Duinkerken), à venir nous parler de «Renaissance et Baroque dans la littérature du Siècle d'Or», je le vis arriver accompagné de cinquante de ses disciples, - qui restèrent huit jours à Paris et trouvèrent à se caser dans cinquante familles! A la tête de ce groupe juvénile se trouvait un garçon nommé André van Seggelen. Il est maintenant maître de conférence associé à Strasbourg et il vint l'an dernier entretenir nos étudiants des causes de la Guerre de 80 ans. Cette année, M. Sadi de Gorter, attaché culturel des Pays-Bas à Paris, et M. Huygens, du Centre Agronomique International de Wageningen, leur ont respectivement parlé de la jeunesse néerlandaise actuelle et de la lutte contre l'eau. Ces conférences, ouvertes

## le néerlandais dans les universités parisiennes

aussi aux anciens étudiants, se font en néerlandais avec une brève introduction en français.

D'où proviennent nos étudiants? Il y a toujours parmi eux quelques éléments «marginiaux», qui ne sont pas forcément les moins captivants (4). Je ne parle que pour mémoire des jeunes filles plus ou moins fiancées à des Néerlandais: leurs préoccupations sont le plus souvent singulièrement pragmatiques. Mais voici tel historien qui a besoin, pour sa thèse, de consulter des ouvrages néerlandais. Ou bien c'est un élève des «Langues O», qui, voulant se spécialiser dans le malais, doit évidemment être capable de lire les travaux faits sur place par les érudits hollandais. Même si la prononciation les laisse un peu indifférents, ces étudiants déploient par ailleurs un zèle contagieux. Mais, bien évidemment, le gros peloton est fourni par les linguistes, je veux dire les germanistes et les anglicistes. Ces derniers sont à vrai dire peu nombreux, et leur présence constitue un problème, au début du moins, car il faut leur expliquer longuement quantité de choses qui vont de soi pour un germaniste, notamment quant à la syntaxe. Quelques-uns se découragent, mais ceux qui tiennent bon finissent souvent par prendre la tête. Pour les germanistes, ce serait plutôt le contraire. Certains, qui les premiers temps ont eu l'impression d'aborder le néerlandais comme on entre dans un moulin, constatent avec une déception croissante que «ce n'est quand même pas pareil», et je passe justement une bonne partie de mon temps à attirer l'attention de mon auditoire sur les différences, profondes ou subtiles, qui séparent les deux idiomes. Ceci dit, il est clair que

si on a l'esprit un peu en éveil, une bonne connaissance de l'allemand reste un atout considérable pour nos jeunes néerlandaisants.

Cette relative facilité serait-elle la raison principale du choix que font les étudiants? J'ai donné l'an dernier à Dordrecht une conférence dont le sujet était assez proche de celui du présent article. Rendant compte de cette conférence, un grand journal d'Anvers a osé me faire dire que si les étudiants germanistes optaient pour le néerlandais, c'était «par paresse». Le papier, comme chacun sait, supporte tout. J'eus cependant la naïveté d'envoyer une mise au point, dont j'attends encore la publication. Je montrais à ces messieurs de la rédaction l'absurdité des propos qui m'avaient été prêtés, car enfin, même abstraction faite de tous les «faux amis» que recèle l'allemand, les étudiants ont un vaste éventail d'options, dont certaines supposent un effort beaucoup moindre que l'apprentissage d'une langue nouvelle, fût-elle réputée facile! - Les vraies raisons du choix, on les trouvera plutôt, j'imagine, dans le texte suivant. C'est le résumé de l'exposé que, mutatis mutandis, je fais chaque année devant les nouveaux germanistes lors de la réunion d'information (5).

### **Pourquoi étudier le Néerlandais?**

Parce que le néerlandais est la langue d'une communauté d'environ 17 millions d'hommes - 12 dans les P.B. du Nord (Hollande) et 5 dans les P.B. du Sud (Flandre) - qui peuvent faire état d'un passé impressionnant et occupent toujours une place importante dans la culture européenne.

*Pour des raisons philologiques:*

Le néerlandais appartient, comme l'alle-

## le néerlandais dans les universités parisiennes

mand et (pour une part) l'anglais, à la branche occidentale du germanique.

N'ayant pas participé à la deuxième mutation, il rappelle l'anglais par son consonantisme, mais en ce qui concerne les voyelles, la syntaxe et le vocabulaire il présente une étroite parenté avec l'allemand. Aussi se prête-t-il à d'intéressantes comparaisons.

### *Pour des raisons littéraires:*

Dans l'histoire de la littérature néerlandaise on peut assez facilement distinguer trois sommets:

- a) le Moyen-Age, avec de grand mystiques (Ruysbroek) et des poètes de renommée internationale (Veldeke);
- b) le dix-septième siècle, où Bredero, Hooft et Vondel ne sont pas moins caractéristiques que Rembrandt ou Vermeer;
- c) l'époque moderne, depuis 1880 environ, date à laquelle, au Sud comme au Nord, commence un nouvel essor qui depuis ne s'est pas arrêté.

A l'heure actuelle, la littérature néerlandaise est enseignée dans environ 130 Universités étrangères, dont 8 en France: 4 à Paris, 1 à Strasbourg, Lille, Besançon et Metz.

### *Pour des raisons d'ordre pratique:*

- a) sur le plan de l'enseignement supérieur

.....

- b) dans le Second Degré

.....

- c) en dehors de l'Université

Le néerlandais est, à côté du français, de l'allemand et de l'italien, une des langues officielles de l'«Europe des Six». Jusqu'ici plusieurs anciens étudiants, qui savaient à fond l'allemand et convenablement le néerlandais, ont trouvé des situa-

tions attrayantes à Bruxelles, Strasbourg ou Luxembourg.

De quels instruments de travail disposons-nous?

Avant tout, des bibliothèques de section. Si celle d'Asnières reste forcément encore embryonnaire, celle de Nanterre commence à être respectable et celle du Grand Palais, fruit de vingt-cinq ans d'effort, compte plus de trois mille volumes et ne laisse pas de faire quelque impression sur les visiteurs hollandais ou flamands, qui y sont toujours les bienvenus. L'organisation est partout très libérale: sauf les ouvrages de référence, tous les livres peuvent être emportés à domicile. Il est même arrivé que des chercheurs néerlandais fixés à Paris pour telle ou telle raison, demandent à profiter de nos ressources.

Les bibliothèques sont alimentées, pour une grande part, par des dons, et je ne saurais trop dire ici notre gratitude aux instances de La Haye et de Bruxelles. Elles ne procèdent d'ailleurs pas tout à fait de la même façon. Alors que les Hollandais mettent annuellement une somme à notre disposition et satisfont nos desiderata jusqu'à concurrence de cette somme, les Belges nous envoient spontanément des paquets d'ouvrages, voire des caisses entières. Quoiqu'il en soit, cette générosité est telle que nous pouvons consacrer presque tous les fonds d'origine française à l'achat des livres d'occasion indispensables. Si nous possédons les Œuvres Complètes de Conscience et de Busken Huet, de Michiel de Swaen et de Potgieter, c'est donc indirectement aux autorités du Bénélux que nous le devons.

Quant aux périodiques, certains nous

## le néerlandais dans les universités parisiennes

sont envoyés gracieusement, d'autres en échange d'*Etudes Germaniques*. Je voudrais profiter de l'occasion pour dire un mot de cette dernière revue. Un premier fait est à signaler. Depuis son no. 3, daté de juillet/septembre 1946, elle porte en sous-titre: «Allemagne, Autriche, Suisse, Pays scandinaves et néerlandais». C'est, comme le faisait remarquer un jour W. Thys, le seul périodique au monde qui affirme aussi expressément, sur sa couverture même, l'intérêt qu'il porte à tout le domaine germanique. En outre, chaque année, le revue consacre un demi-numéro, alternativement, au scandinave et au néerlandais. Voici, à titre d'exemple, le sommaire du demi fascicule prévu pour 1972/IV: G. van de Louw, A propos d'une traduction néerlandaise d'*Andromaque*; J. Voisine, Anna Maria van Schuurman; J.M. Delcour, La correspondance entre Verwey et Van Gennep; Michel Dupuis, Aspects de la nouvelle chez W.F. Hermans.

L'auteur du premier article est maître de conférence associé à Besançon, le second professeur à Paris III, le troisième maître-assistant à Paris IV. Seul M. Dupuis, de nationalité belge et disciple du professeur Weisgerber, n'a aucun rapport personnel avec le monde universitaire français. Il en va presque toujours ainsi: responsable du néerlandais au sein de la rédaction, je m'efforce de faire le plus largement possible appel soit à des Français, soit à des Néerlandais ou des Flamands qui enseignent en France. Ai-je besoin d'ajouter que si les quatre articles de ce prochain numéro ont tous trait aux Pays-Bas du Nord, c'est pure coïncidence? Un autre numéro pourra très bien être consacré uniquement à la Flandre.

Outre les revues, et sur un autre plan,

il faut mentionner les journaux. Grâce - ici encore - à la compréhension des autorités néerlandaises et belges, nous recevons un quotidien de chaque pays, dont le titre varie d'ailleurs de temps à autre. Pour l'instant ce sont: *Het Parool* et *De Standaard* qui s'offrent aux yeux des étudiants. Ceux-ci peuvent soit les feuilleter sur place, soit les mettre dans leur poche. Ils profitent largement de cette facilité.

Je ne reviendrai pas sur les divers systèmes de bourses dont peuvent bénéficier les meilleurs de nos étudiants. Mon collègue lillois en a donné dans son article une liste exhaustive. J'ajouterai seulement deux choses. D'abord que certains d'entre eux, particulièrement débrouillards, après avoir pris grâce à une bourse un premier contact avec la Hollande ou la Flandre, réussissent à se procurer là-bas un job qui leur permet soit de prolonger, soit de renouveler leur séjour. D'autre part, depuis deux ou trois ans, il s'est trouvé quelques familles pour inviter pendant les vacances, gratuitement ou presque, tel ou tel étudiant parisien.

Compte tenu des circonstances, nos jeunes néerlandisants travaillent donc dans de bonnes conditions.

Quel est l'avenir des études de néerlandais, tant à Paris qu'ailleurs en France? Je pense qu'il faut distinguer deux hypothèses. Ou bien, contrairement à nos espoirs, le néerlandais ne «prendra» pas, ou guère, dans le Second Degré. Alors il restera, au plan de l'Enseignement Supérieur, une discipline annexe, permettant à un certain contingent de volontaires, dans un nombre sans doute croissant d'universités, d'élargir leur horizon linguistique, littéraire et culturel. Ce n'est

## le néerlandais dans les universités parisiennes

déjà pas rien: on a parfois un peu trop tendance à oublier de nos jours que la vocation de l'université n'est pas exclusivement de préparer à un gagne-pain. Ou bien le développement du néerlandais dans le Second Degré fera apparaître, comme je le disais tout à l'heure, la nécessité d'une licence, donc d'une section «première langue». Or la clientèle de cette section sera toute trouvée. En effet, tandis qu'aujourd'hui, sauf exceptions rarissimes, nos étudiants partent tous de zéro, certain arriveront en Faculté après avoir fait plusieurs années de néerlandais au lycée. Il va sans dire que, du coup, le niveau montera considérablement. Mais n'anticipons pas, et rappelons plutôt le vieil adage: «*De aanhouder wint*». C'est-à-dire, en somme: «La fortune sourit à qui persévère».

Mai 1972.

(1) Au moment où le présent article allait partir pour l'imprimerie, j'ai reçu ces précisions, tant par une lettre de M. Dupuy que par une information parue dans la revue

*Neerlandica Extra Muros* (no. 18, printemps 1972), et dont voici la traduction: «M. Dupuy est à son université assistant de linguistique anglaise, et chargé de la direction des sections «Secondes langues» et «Enseignement audiovisuel». Il se spécialise dans l'étude de la langue néerlandaise à la lumière de la linguistique actuelle, telle qu'elle se développe en France et en Amérique. - M. Dupuy a pris lui-même l'initiative de donner un enseignement de néerlandais, depuis octobre 1970. Le néerlandais est à Créteil une matière à option autonome. Les cours durent 3 années, à raison de 2 ou 4 heures par semaine, dont la moitié en laboratoire. La première année, il y avait une trentaine d'étudiants, et environ soixante dès la seconde année. Certains sont poussés par des mobiles purement linguistiques, d'autres s'intéressent au néerlandais en lui-même. Outre le maniement pratique de la langue (qui constitue l'objectif principal de l'enseignement) et la linguistique, une part est faite à la connaissance du pays et du peuple. M. Dupuy donne son enseignement de première année en français, mais dès la seconde année il emploie le néerlandais».

(2) On sait qu'il y a deux sortes de maîtrise: a) celle dite «longue» ou «spécialisée», qui se prépare en 2 ans, au sortir du D.U.E.L... et n'intéresse pas grand monde, du moins en lettres; b) celle dite «courte» ou «faisant suite à la licence», qui ne demande qu'un an de préparation. Seule la licence longue existe pour le néerlandais, et c'est logique puisqu'il n'il y a pas, jusqu'à nouvel ordre, de licence de néerlandais.

(3) Louis J. Fessard: *Jan Slauerhoff (1898-1936). Sa vie. Son œuvre*, Paris, Nizet, 1964.

(4) Vu l'augmentation des effectifs, nous n'admettons plus d'étudiants «libres». Par contre, nous accueillons avec joie les jeunes romanistes néerlandais qui, inscrits ou non en Faculté, demandent à participer à nos exercices de traduction.

(5) J'ai remplacé par des points de suspension les développements déjà donnés ci-dessus de façon plus détaillée.